

L'efficacité énergétique en trois étapes

L'audit énergétique PEIK conduit à un plan d'action sur mesure visant à économiser de l'énergie et ainsi à réduire les coûts.

1. Fixer le premier entretien

Lors d'une première rencontre, la conseillère ou le conseiller en énergie PEIK effectuera une analyse de la situation avec vous.

Cette première consultation est gratuite et sans engagement.

3. Mise en oeuvre des mesures d'économies d'énergie

Si vous optez pour une solution, nous sommes là pour vous accompagner dans sa mise en oeuvre. Votre conseillère ou conseiller PEIK vous soutient, notamment pour les demandes de devis, les demandes de subventions, l'optimisation de l'exploitation ou en tant que représentant du maître d'ouvrage.

PEIK prend en charge 50% des frais pour l'accompagnement par le conseiller PEIK (au maximum CHF 13 000) – ceci vaut également pour les mesures rapidement réalisables.

2. Analyse de la consommation d'énergie et planification des mesures

Après la visite de votre entreprise en votre compagnie, le conseiller PEIK mène une analyse approfondie de votre consommation énergétique. Celle-ci permet de définir quels investissements sont prioritaires. Le but des mesures immédiates est de vous permettre de réaliser des économies initiales sans dépenses importantes.

PEIK prend en charge jusqu'à 50% des frais de conseil (au maximum CHF 2500).

L'audit PEIK est ouvert à toutes les entreprises suisses ayant des coûts énergétiques compris entre 20 000 et 300 000 francs par an.

Des professionnels de l'énergie dans toute la Suisse

Plus de 200 conseillères et conseillers en énergie travaillent pour PEIK à travers toute la Suisse. Ceci nous permet de vous assurer un conseil compétent par un expert de votre région.

Convenez d'un premier entretien :

Secrétariat PEIK
info@peik.ch
peik.ch/fr

Cette brochure vous est présentée par :

Un programme de SuisseEnergie
energiesuisse.ch

L'audit énergétique PEIK pour les PME : nous vous accompagnons dans vos économies d'énergie



Votre entreprise dépense-t-elle plus de 20 000 francs par an en coûts énergétiques ? Dans ce cas, un audit énergétique PEIK est rentable pour vous. PEIK prend en charge jusqu'à 50% des frais de conseil.

PEIK
Audit énergétique
pour les PME

 suisseénergie

Les bonnes raisons de faire un audit PEIK

Pénurie d'énergie, augmentation des coûts de l'énergie, objectif zéro-émission – le thème de l'énergie est un défi majeur pour de nombreuses entreprises. PEIK vous aide à définir vos projets d'économies d'énergie de manière ciblée.

Économie d'argent grâce à l'efficacité énergétique

L'expérience le montre : grâce à des mesures immédiates simples, vous pouvez réduire vos coûts énergétiques de 10 à 15% – et ainsi économiser entre 3000 et 45 000 francs par an, selon la taille de votre entreprise, sans que des investissements importants ne soient nécessaires.

Gain d'image grâce à la durabilité

En consommant peu d'énergie, vous contribuez à une économie respectueuse de l'environnement et améliorez en même temps votre image. Vous préservez l'environnement, favorisez la durabilité, tout en vous démarquant de la concurrence.

Conseil énergétique sur mesure

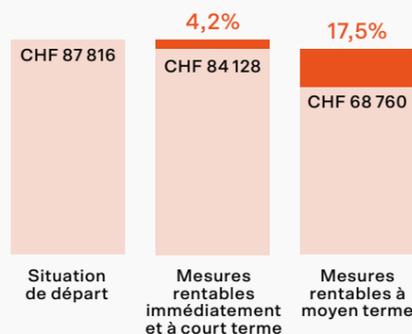
Nos conseillers PEIK accrédités disposent d'une grande expertise dans les questions énergétiques et d'une expérience concrète avec les PME. Ils vous conseillent et vous accompagnent de manière indépendante, personnalisée et pragmatique. La rentabilité de votre entreprise est toujours leur priorité.



L'impact PEIK : plus de 20% d'économies sur les coûts énergétiques



Réduction des coûts en un coup d'œil



Les mesures proposées permettent une réduction totale de **21,7%**.

Une PME suisse typique

Entreprise d'usinage des métaux (fraisage, tournage, meulage, érosion et gravure au laser), une bonne vingtaine de collaborateurs, trois halles de production en construction légère avec des panneaux solaires, environ 1400 m² de surface utile.

Coûts énergétiques d'environ 90 000 francs par an pour 588 000 kWh (électricité et gaz naturel, chiffres de 2018).



Analyse de la consommation

Avec vous, votre conseillère ou conseiller en énergie PEIK fait le tour de votre entreprise à la recherche des potentiels évidents et cachés d'économies d'énergie pour une production d'énergie propre et un système énergétique optimisé dans l'ensemble de l'entreprise. L'attention n'est pas seulement portée sur l'électricité, mais également sur la chaleur et les carburants (mobilité).

L'analyse se concentre notamment sur :

- Ventilation, climatisation et réfrigération
- Éclairage
- Enveloppe du bâtiment
- Chauffage et eau chaude
- Pompes et air comprimé
- Photovoltaïque
- Mobilité
- Moteurs et entraînements



Planification des mesures

Le résultat d'un audit énergétique PEIK est un rapport qui vous montre en un coup d'œil : quelles mesures apportent quels bénéfices ? Qu'est-ce qui peut être mis en œuvre immédiatement, qu'est-ce qui est rentable à court et moyen terme ? Quels sont les investissements à prévoir et dans quel délai seront-ils rentabilisés ?

Le rapport vous procure une base de décision vous permettant de fixer des priorités parmi les mesures et d'entamer leur mise en œuvre.

Plan d'action

Rentable immédiatement et à court terme	Économie (CHF/an)	Part des coûts énergétiques (%)	Investissement (CHF)	Payback (an)
Programmer la régulation de la ventilation	1844	2,1	1500	0,8
Réparer les fuites d'air comprimé	702	0,8	3000	4,1
Acheter un véhicule d'entreprise (mobilité électrique)	1142	1,3	40 000	4,3
Économie/Investissement	3688	4,2	44 500	
Rentable à moyen terme				
Installer un éclairage LED incl. gestion adaptative à la lumière naturelle	702	0,8	5000	7,4
Récupérer la chaleur résiduelle des compresseurs d'air comprimé	2020	2,3	15 000	7,4
Remplacer la pompe de chauffage	88	0,1	1800	8,3
Agrandir l'installation photovoltaïque	11153	12,7	110 000	8,5
Remplacer les machines frigorifiques hors service	1405	1,6	180 000	12,9
Économie/Investissement	15 368	17,5	311 800	
Total Économie/Investissement	19 056	21,7	356 300	

Plan d'action simplifié à des fins d'illustration (+/- 20%)

«Avec l'extension de notre installation photovoltaïque et notre batterie de stockage, les jours de soleil, nous sommes indépendants pendant plus de 12 heures. C'était inespéré pour nous, surtout quand on pense à nos premières discussions lors de l'audit énergétique.»

J. S., Membre de la Direction